



Numéro 149
16 mars 2022



COLZA

- Ravageurs

BLE

- Pilotez la fertilisation
- Régulateurs
- Rattrapage de printemps

ORGE DE PRINTEMPS

- Vigilance limaces

POIS D'HIVER

- Antigraminées foliaires

BETTERAVE

- Fertilisation
- Semis
- Dés herbages antigraminées

FORMATION

- Arbres et Haies Champêtres

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 5 du 15/03/2022. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2021-2022. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VANCANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



AGROMETEO

L'ensoleillement de la semaine dernière, suivi des précipitations de ce week-end et de températures stables ont fait rapidement progresser les cultures, notamment les blés. Les conditions sont actuellement bonnes pour les applications de régulateurs et possiblement rattrapage de printemps hormis un risque de vent possiblement séchant en fin de semaine. Restez vigilant sur les limaces.

COLZA

(D1 à E)

Les colzas ont bien évolué et sont pour beaucoup au stade D2 (inflorescence principale dégagée). Les colzas précoces « pièges à méligèthes » ont débuté leur floraison.

Ravageurs

Charançons de la tige : population en baisse

Le pic d'activité semble avoir été atteint la semaine dernière sans pour autant avoir été intense (seulement 4 charançons capturés par cuvette jaune en moyenne). Moins de charançons sont observés cette semaine. Continuer d'observer les cuvettes jaunes au cas où un 2^{ème} pic de vols apparaîtrait.

Méligèthes : risque faible pour le moment

Bien que les méligèthes soient présentes, il y a peu de risque pour le moment sur colzas sains. Le temps mitigé de ce début de semaine limite leur activité.

Vigilance dans les jours à venir sur colzas stressés au stade E (défaut de peuplement, dégâts de pigeons, élongation précoce...), leur activité pourrait augmenter. Une intervention sur colza chétif serait alors nécessaire en cas de seuil de nuisibilité atteint et de perforation des boutons.

Seuils de nuisibilité		Stade	
Etat du colza		Colza au stade D1-D2 (boutons accolés)	Colza au stade E (boutons séparés)
Seuil 1	Colza stressé ou peu développé (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts, ...)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante
Seuil 2	Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 à 4 méligèthes par plante	7 à 8 méligèthes par plante

Produits possibles



RESERVE AUX ADHERENTS



🚩 **Recommandations pour optimiser vos interventions insecticides sur méligèthes**

Pour optimiser l'efficacité des interventions et prévenir les risques de résistance, il est recommandé de :

- Intervenir seulement quand le seuil de risque est atteint,
- Alternier les matières actives,
- Augmenter le volume d'eau à 150 voire 200 l/ha pour atteindre les petites cibles.
- L'ajout d'un mouillant (ex: HELIOSOL 0.2 l/ha ou STICMAN 0.0.7 l/ha) peut améliorer l'adhésion et l'étalement de l'insecticide.
- Éviter les volumes inférieurs à 100 l/ha.
- Protection des abeilles: En cas d'intervention au moment des apparitions de premières fleurs, utiliser les solutions bénéficiant d'une dérogation abeille : MAVRIK SMART, TREBON 30EC/UPPERCUT

Rappel des conditions d'application des insecticides : hygrométrie > 70 % et absence de vent. Intervenir dans l'après-midi au moment où les méligèthes sont sur les boutons avec un volume de bouillie proche de 150 L/ha ou à défaut avec un adjuvant de type Sticman.



Méthode alternative : mélange avec 5 à 10 % d'une variété précoce à floraison (ES ALICIA).

🚩 **Mélange possible avec le bore avec quelques précautions**

L'ajout de bore avec l'insecticide est possible mais présente un risque de comptabilité selon le produit utilisé, notamment avec MAVRIK FLO et DELTASTAR (risque de colmatage des filtres et création d'une pâte collante).

Rappel : si vous réalisez le mélange (bore + pyrèthre) **mettre le bore en dernier dans la cuve et utilisez rapidement la bouillie**. Compte tenu de la diversité des bores, vérifiez la compatibilité en faisant un test dans un récipient à part.

BLE

(stade tallage à épi 2cm)

Les blés évoluent rapidement et cela devraient continuer encore cette semaine. L'épisode pluvieux a permis de positionner le 2nd apport d'azote, ou de valoriser les 1^{er} apports appliqués tardivement.

🚩 **Fertilisation**

🚩 **2^{eme} apport**

La météo reste incertaine quant au prochain épisode pluvieux, mais si celui de début de semaine prochaine se confirme, profitez-en pour positionner le 2^{eme} apport pour les blés tardifs. Afin d'assurer la bonne valorisation des apports, l'objectif est ici de viser les bonnes conditions d'application et non un stade, quitte à fractionner vos apports.

🚩 **Pilotage du 3^{eme} et/ou 4^{eme} apport avec N-Tester**

Des conseils N-Tester peuvent être commandés auprès de votre conseillère CARIDF pour raisonner votre 3^{eme} ou 4^{eme} apport. Le pilotage de l'azote du **blé tendre** avec la pince N- Tester ne demande pas de zone en sur-fumure. Une mise en réserve de 40-50 unités d'azote de la dose bilan est à prévoir après le 2^{eme} apport. Le pilotage peut débuter à partir de 2 nœuds, jusqu'à épiaison.

Attention sur **blés améliorants** une zone de sur-fumure de 100 unités en plus de la fumure azotée de la parcelle sera nécessaire, et pour les **orges d'hiver et de printemps** une zone de sur-fumure de 80 unités.

▲ Synthèse par outil avec les conditions d'utilisation

Culture	Pince N-tester	GPN / N-pilot	Date de la mise en place de la zone
BTH	DOSE APPORTÉE* = X-40 <ul style="list-style-type: none"> • Pas besoin de zone sur-fertilisée • Piloter à partir du 2^{ème} nœud 	DOSE APPORTÉE* = X-40 <ul style="list-style-type: none"> • Zone sur-fertilisée (+ 60 U mini) • Piloter à partir du 2^{ème} nœud 	A mettre au deuxième passage
B Dur B Amél	DOSE APPORTÉE* = X-60 <ul style="list-style-type: none"> • Zone sur-fertilisée (+ 100 à 150 U) • Piloter à partir du 2^{ème} nœud 	DOSE APPORTÉE* = X-60 <ul style="list-style-type: none"> • Zone sur-fertilisée (+ 80 U mini) • Piloter à partir du 2^{ème} nœud 	A mettre au deuxième passage
OH	DOSE APPORTÉE* = X <ul style="list-style-type: none"> • Zone sur-fertilisée (+ 80 U) • Piloter à partir du 2^{ème} nœud 	DOSE APPORTÉE* = X-40 <ul style="list-style-type: none"> • Zone sur-fertilisée (+ 40 U mini) • Piloter à partir du 1^{er} nœud 	A mettre au deuxième passage
OP	DOSE APPORTÉE* = X <ul style="list-style-type: none"> • Zone sur-fertilisée (+ 80 U) • Piloter à partir du 1^{er} nœud 	DOSE APPORTÉE* = X <ul style="list-style-type: none"> • Zone sur-fertilisée (+ 50U) • Piloter à partir du 1^{er} Nœud 	A mettre de 3F à mi- tallage

*Dose apportée sur la culture avant le pilotage

▲ Régulateurs

Les conditions actuelles poussantes avec de faibles amplitudes thermiques sont favorables au bon fonctionnement des régulateurs.

 RESERVE AUX ADHERENTS



Méthodes alternatives pour réduire le risque verse :

- Résistance variétale
- Baisse des densités
- Retard des dates de semis
- Retard du premier apport d'azote

▲ Désherbage de rattrapage

Le sol humide, une bonne hygrométrie, des températures stables et un temps globalement poussant sont les conditions idéales de fonctionnement des herbicides à base de sulfonylurées. Malgré leur baisse

d'efficacité, des traitements opportunistes notamment pour rattraper des échecs de désherbage sur les bordures ou fourrières de parcelles pourraient être intéressants.

JUL

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

AUT

Les

se

te

Délais entre les interventions

Antigraminées puis azote liquide ou CYCOCEL	2-3 jours
CYCOCEL suivi de l'azote liquide	2 jours
Azote liquide puis antigraminées ou CYCOCEL	5 jours
Antigraminées puis antidiocots en cas de mélanges interdits	Respecter le délai de rentrée DRE

ORGE DE PRINTEMPS **(Germination à levée)**

Ravageurs

Limaces

Dès le semis, surveiller l'activité des limaces. Les conditions humides pourraient être des conditions favorables à l'activité des limaces.

Conditions d'application : veiller à une bonne répartition du nombre de granulés au m².



La qualité du semis, une structure fine, ou si besoin un roulage, limite les zones de refuge. L'utilisation du SLUXX HP, IRONMAX PRO est autorisée en Agriculture Biologique.

Pois d'hiver **(stade 8-12 feuilles)**

Désherbage : anti graminée foliaire

Certains herbicides ont des homologations sur pois de printemps et non sur pois d'hiver. C'est le cas des produits SELECT/OGIVE et de FOLY'R.

SU

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Conditions d'application des antigraminées foliaires : absence de vent, température comprise entre 7-18°C, bonne hygrométrie

BETTERAVES

🚩 Rappel fertilisation

Afin d'éviter tout risque de « brûlure du germe », anticiper les applications d'azote 15 jours avant le semis.

Finalement le temps suffisamment humide a permis ou va permettre des applications d'azote en plein, sans besoin d'incorporation.

A savoir : l'engrais localisé au semis permet de réduire de 15% la dose d'azote si > 100 u/ha

🚩 Semis

Les semis pourraient commencer (ou reprendre pour certains) d'ici la fin de semaine si le ressuyage des sols est suffisant. Attention à ne pas se précipiter pour éviter des mauvaises préparations de lit de semence et des tassements. Outre une pluie encore hypothétique en début de semaine prochaine, les 10 prochains jours s'annoncent plutôt secs et certainement assez favorables pour des interventions de qualité. Patience...

Densité de semis : de 110 000 à 120 000 graines/ha

Profondeur de semis : entre 2 et 2,5 cm (en fonction des conditions météo)

Conditions d'application des herbicides racinaires en prélevée : produits à positionner au plus près du semis pour profiter de l'humidité du sol, hygrométrie > 70 % et absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques >15° C et les gelées matinales < 1° C.

*Recommandations d'emploi adaptées aux zones prioritaires d'actions à enjeu eau lié au chlore :

Certaines molécules ont une durée de vie particulièrement longue ou peuvent se déplacer très rapidement vers les nappes phréatiques. C'est le cas des molécules de chlore (S-métolachlore, métazachlore...). En vue de protéger l'eau des contaminations, il est recommandé de ne pas utiliser d'herbicide à base de S-métolachlore sur les périmètres d'aire d'alimentation de captages prioritaires et zones sensibles.



FORMATION

🚩 Prochaine formation VIVEA

ARBRES ET HAIES CHAMPETRES : CONCEVOIR, ENTRETENIR ET TIRER PROFIT DES INFRASTRUCTURES AGROECOLOGIQUES (IAE)

Quand : Le 29 mars 2022

Où : LA CHAPELLE MOUTILS (77)

Combien : Contributeurs VIVEA * : 21 €

Objectifs de la formation :

- 1) Comprendre les différentes fonctions possibles d'une IAE d'arbres ou de haies champêtres (biodiversité, érosion, brise vent, continuité écologique).
- 2) Savoir concevoir une IAE efficace pour l'environnement et adaptée à l'exploitation (Concurrence avec la culture, sol drainé, orientation du soleil, matériel et temps d'entretien...).
- 3) Connaître les sources d'aide financière et technique pour accompagner mon projet.
- 4) Savoir communiquer pour tirer profit de ses IAE auprès des acteurs économiques (filières et contrats), environnementaux (agence de l'eau, PAC) et de son territoire de proximité (habitant, communes...)

Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN : tél. : 01 39 23 42 38 /e-mail : formation@idf.chambagri.fr
Louise Van Cranenbroeck : 07 79 99 53 40 / louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

COMPOSITION DES PRODUITS CITES



RESERVE AUX ADHERENTS



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides cultures sur notre site Internet.

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.